CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E60150** **VALABLE JUSQU'AU** **12/06/2027**

ÉDITÉ LE 08/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1996

Raison sociale : CHOQUET CHAUFFAGE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/03/2025

Capital : 23 500

RUE NICEPHORE NIEPCE
Z A
59710 PONT-A-MARCQ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE

Siret : 404 084 089 00048

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 37 798 D

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 127098572

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 127098572

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 20 59 14 14 **Fax :**

Portable : 06 82 87 87 15

Responsabilité légale :
CHOQUET LIONEL GÉRANT

Site Internet : http://www.choquetchauffage.com

E-mail : ets@choquetchauffage.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 889 826 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	12	05/04/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	12	05/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		05/07/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/06/2026 08:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E60150** **VALABLE JUSQU'AU** **12/06/2027**

ÉDITÉ LE **08/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1996
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/03/2025
Capital : 23 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE

Siret : **404 084 089 00048**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 37 798 D
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 127098572
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 127098572

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **CHOQUET CHAUFFAGE**

RUE NICEPHORE NIEPCE
Z A
59710 PONT-A-MARCQ

Téléphone : 03 20 59 14 14 **Fax :**
Portable : 06 82 87 87 15

Site Internet : http://www.choquetchauffage.com
E-mail : ets@choquetchauffage.com

Responsabilité légale :
CHOQUET LIONEL GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/07/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	05/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.